



Communiqué de presse

Lundi 18 juin 2012

Politique agricole commune : sauver la composante « verte »

Lundi 18 juin et mardi 19 juin, à Bruxelles, des discussions importantes sur l'avenir de la Politique agricole commune (PAC) auront lieu simultanément entre les Ministres européens de l'agriculture d'une part et les eurodéputés d'autre part. FNE suit de près ces négociations et appelle les Ministres et les parlementaires à sauver le verdissement de la PAC.

Un moment charnière dans les négociations sur la PAC

Les 18 et 19 juin, le Conseil des Ministres de l'agriculture de l'Union européenne va se réunir. Le Danemark, qui achève ses 6 mois de présidence, présentera un rapport d'étape sur les discussions entre les différents pays, synthétisant les points de consensus et de débat. Les mêmes jours, au Parlement européen, ce sont les projets de rapports de la Commission agriculture qui seront présentés et débattus.

Le « verdissement » de la PAC sera au cœur des discussions. FNE met en garde contre ce qui serait un affaiblissement des propositions initialement formulées par la Commission européenne en octobre dernier.

Menace sur la composante « verte » de la PAC

La Commission a proposé un verdissement » de la PAC, en liant à des mesures environnementales 30% de l'enveloppe des aides directes aux agriculteurs.

L'idée est par exemple que les agriculteurs consacrent 7% de leur exploitation à des « surfaces d'intérêt écologique » (haies, bosquets, bandes enherbées, mares...). Des intérêts particuliers tentent d'imposer que ces surfaces puissent aussi être des cultures (cultures énergétiques, luzerne, etc.).

Jean-Claude Béviillard, Vice-Président de FNE en charge des questions agricoles, réagit : « *Les surfaces d'intérêt écologique doivent jouer un rôle de régulation de l'écosystème en hébergeant des auxiliaires de cultures, par exemple les insectes qui se nourrissent des ravageurs, qui aident l'agriculteur à protéger ses cultures. Pour jouer ce rôle, ces espaces ne doivent recevoir ni engrais, ni pesticides, ni labour. Il est hors de question de les remplacer par des champs cultivés !* »

Alors que se renégocie en parallèle le budget de la PAC, FNE rappelle que le maintien d'une dépense publique aussi importante ne pourra se justifier que si la PAC évolue vers une meilleure prise en compte de l'environnement. Il en va de la production alimentaire sur le long terme. En effet, comment continuer à produire en Europe si l'on dégrade la biodiversité, l'eau, les sols, le climat ?

Accéder aux propositions de FNE sur la PAC [\(lien\)](#)